

# Le terroriste de la gare de Lyon avait été régularisé en Italie parce que fou, et laissé en liberté

écrit par Christine Tasin | 4 février 2024



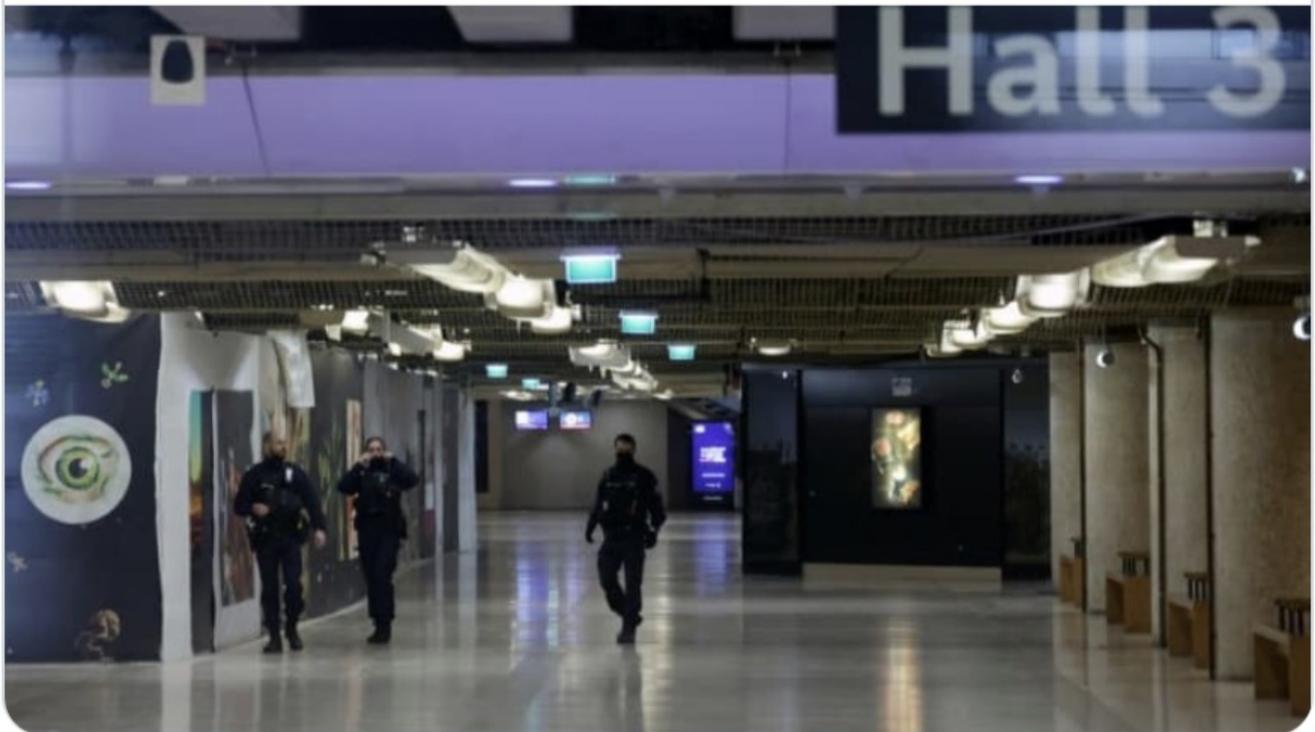
De mieux en mieux. Vous êtes un migrant malien, donc un délinquant selon les lois d'avant, on ne vous renvoie pas chez vous. Vous êtes psychiquement dérangé ? Au lieu de vous renvoyer au Mali on vous récompense en vous accordant la régularisation en Italie. Vous prenez le train pour aller égorger du Français gare de Lyon, vous blessez 3 personnes. On vous met en garde à vue... et on vous libère, pauvre homme, puisque vous êtes psychiquement dérangé.

 **BFMTV**  @BFMTV · 2h

 **ALERTE INFO**

Attaque à la gare de Lyon: la garde-à-vue du suspect levée, son état psychiatrique étant jugé incompatible

[l.bfmtv.com/LaV5](https://l.bfmtv.com/LaV5)



Il s'appelle **Sagou Gouno Kassogue**, il a 32 ans et est originaire de Mopti, une ville portuaire sur le fleuve Niger au centre-sud du Mali. C'est l'homme arrêté à Paris **pour avoir poignardé trois personnes** à la gare de Lyon : d'après les documents (le permis de conduire) saisis par la gendarmerie, l'immigré **semble résider à Montalto Dora, dans le Canavese**. Ici, en 2018, il a obtenu **un permis de protection subsidiaire** délivré par la **commission territoriale de Turin** en raison « du contexte de violence généralisée dans la région d'origine et des conditions fragiles liées à une pathologie grave dont il souffrait ». Dans le passé, il aurait été soumis à un traitement psychiatrique.



Le Malien était arrivé en Italie, à Pozzallo (dans la province de Raguse), le 22 août 2016 et avait demandé l'asile en tant que réfugié. Il a ensuite été transféré à **Montalto Dora, accueilli par la coopérative Agaton** et hébergé dans une structure située à côté de la paroisse de la ville. Après avoir abandonné la région du Canavese, où il avait conservé sa résidence, il se serait installé à Saluzzo et aurait travaillé comme ouvrier. Ses dernières traces disent qu'il avait également travaillé dans un **Bricocenter** à Turin, dont il a démissionné il y a quelques mois.

*Selon nos informations, il était arrivé le 1er février en France depuis l'Italie, en train, spécifiquement pour « commettre son acte », comme il l'a admis face aux enquêteurs, et dormait dans la rue depuis son arrivée à Paris.*

[Le Parisien](#)

*Selon une source policière au Parisien, le suspect a expliqué, en français, vouloir "tuer des gens", sans évoquer des motivations religieuses.*

*Il a cependant reproché, lors de son audition, le passé colonial de la France et son implication au Mali, dont il est*

*originaire.*

*Toutefois, les enquêteurs invitent à la prudence alors que l'enquête commence à peine. Et car du contenu salafiste a été découvert depuis sur son compte TikTok, en cours d'analyse.*

[...]



<https://www.fdesouche.com/2024/02/03/paris-une-attaque-au-cout-eau-a-la-gare-de-lyon-trois-personnes-blessees-un-homme-interpelle/>

**3 personnes poignardées gare de Lyon parce que des usurpateurs, élus ou nommés en manipulant le bon peuple, ont besoin de remplacer notre population, ne serait-ce qu'en la laissant égorger, conformément au mantra des mondialistes.**

Comment en est-on arrivés là ? Comment se fait-il que le

peuple se laisse égorger, appauvrir, affamer, menacer... ressemblant de plus en plus à un mouton qu'on mène à l'abattoir ?

Ils mettent les bouchées doubles. Que nous ne puissions plus considérer les migrants comme des hors-la-loi ne suffisait pas. Que nos prisons et hopitaux psy soient pleines d'adorateurs d'Allah qui ne nous veulent pas du bien ne suffisait pas. Que le Conseil d'Etat nous interdise dorénavant de renvoyer à leur point de départ les migrants arrivés chez nous par un autre pays européen ne suffisait pas.

*Le Conseil d'État a limité vendredi le dispositif des « refus d'entrée » aux frontières intérieures, rappelant qu'ils devaient s'inscrire dans le cadre d'accords bilatéraux prévoyant que les pays voisins reprennent les étrangers ayant transité sur leur sol.*

*Concrètement, la plus haute juridiction administrative annule une phrase du [code régissant le droit des étrangers \(Ceseda\)](#) qui, en substance, permettait, dans un large cas de figure, le refoulement aux frontières intérieures de l'UE des étrangers entrés irrégulièrement sur le territoire.*

[https://www.bfmtv.com/police-justice/immigration-le-conseil-d-etat-limite-le-dispositif-des-refus-d-entree-aux-frontieres-interieures\\_AD-202402020895.html](https://www.bfmtv.com/police-justice/immigration-le-conseil-d-etat-limite-le-dispositif-des-refus-d-entree-aux-frontieres-interieures_AD-202402020895.html)

**Dorénavant, qu'on se le dise, ils invitent à cor et à cris tous les tarés du monde et notamment du monde musulman venir vérifier si leurs couteaux égorgent bien chez nous.**

C'est la guerre. Elle n'est pas déclarée officiellement mais je lisais ce matin une étude sur les cours d'auto-défense qui sont pleins, les listes d'attente pour pouvoir apprendre à tirer et avoir une arme en centre de tir, les peurs qui envahissent tout le monde, les couteaux et autres dagues cachés un peu partout dans la maison, dans la poche au cas

où...

Juste une question. S'il y a autant de personnes terrorisées, ayant compris qu'elles ne pouvaient plus compter que sur elles, comment se fait-il qu'un Macron ait été réélu ?